Rouen est et il reste ouvert. Nous enlevons en ensuite.

Il n'y a que de jouissance en ville ; les machines ne donnent plus d'électricité, mais les trams-ways fonctionnent.

### Une interview de l'amiral Servan

*New-York, 26 mai. — Le New-York Herald* publie la dépêche suivante de son correspondant à Fort-de-France, qui a eu une interview avec l'amiral Servan, à bord du *Tage*.

« La ville de Saint-Pierre, a déclaré l'amiral, ne devra jamais être reconstruite, parce que le danger d'éruption de la montagne Pelée recommencera pendant des siècles, et d'autre part Fort-de-France ne doit pas être autorisée à s'étendre beaucoup.

« Pourvu de toute mon influence pour qu'une nouvelle ville soit construite sur la côte au Vent de la Martinique, à la Trinité et à Caravelle, laquelle deviendra la capitale de l'île. J'insistera également pour que toute la population française des Antilles soit placée sous l'autorité d'un seul gouverneur ».

#### Martinique

#### La souscription

| | |
|---|---|
| Total net de la 10e liste | 11.680 95 |
| Listes précédentes | 154.898 05 |
| Total général | 166.579 » |

# A L'ÉTRANGER

## *Un évêque lapidé*

Lisbonne, 26 mai. — Une dépêche de Lisbonne donne des détails très significatifs sur des troubles qui viennent de se produire à Avero.

Il n'y faisait ses représentations, l'évêque de Coimbre, qui marchait sous un dais, voulut changer l'itinéraire, mais cet ordre ne fut pas exécuté ; l'évêque suivit une route, tandis que les confréries en suivaient une autre.

Le peuple, devant la persistance du prélat, lui lança des pierres : l'évêque dut se réfugier dans une église et prendre une voiture sur laquelle les pierres continuèrent à pleuvoir. Un escadron dut protéger la retraite de l'évêque.

# Chronique Régionale

## Le Président de la République

### A DUNKERQUE

#### La Mission Belge

**La mission belge que Sa Majesté le Roi des Belges a envoyé à Dunkerque, pour saluer le Président de la République à son retour de Russie, est arrivée à midi 45.**

**Elle a été reçue par M. Paul Nancey, sous-préfet et par M. Dewulf, consul.**

**La mission belge a été reçue cet après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, par M. le Maire et ses adjoints.**

**L'attelage présidentiel a de nouveau parcouru l'itinéraire que suivra M. le Président de la République pour se rendre à St-Pol.**

**L'escadre présidentielle a passé ce matin à cinq heures au large de Skager, elle arrivera sur rade de Dunkerque vers 6 heures.**

**Elle sera annoncée par signaux-voyageurs et par la télégraphie sans fil installée à bord du *Dupuy-de-Lôme*.**

☆☆

L'*Echo du Nord* publie la note suivante :

**Conformément au désir formel exprimé par M. le Président de la République et en raison des douloureux événements de la Martinique, les édifices publics ne seront pas pavoisés ni illuminés le 27 mai, jour auquel l'arrivée du Président de la République demeure fixée.**

**Cette information de notre confrère est erronée.**

**Voici le texte de la dépêche envoyée des ministères de la guerre et de l'intérieur aux commandants de corps d'armée et aux autorités :**

**« A l'occasion de la rentrée à Paris du Président de la République, les édifices seront pavoisés et illuminés le 27 mai 1902. »**

☆☆

**Voici la liste des officiers qui seront décorés par M. le Président de la République :**

**Le colonel Pha, de 8e de ligne ; le lieutenant-colonel Fourcier du 11e ; le lieutenant-colonel Ney du 110 ; le lieutenant-colonel Mayran du 8e ; le chef d'escadron Donzeuvar de l'escorte d'honneur ; le capitaine Pochet ; le capitaine Lasage du 8e ; M. Pérrot, *officier d'ordonnance*. Tous les officiers décorés assisteront au banquet du Président de la République.**

**Le lieutenant *Lecuyer* a été désigné pour se rendre au devant de la division présidentielle. Elle prendra les personnages officiels qui seront à bord de *Gueisen*.**

**Le président de la République, ainsi que nous l'avons dit, embarquera sur la *Sainte-Barbe*.**

**Une réunion aura lieu dimanche matin à la sous-préfecture, M. Hennion, sous-chef de la sûreté, et les autorités civiles, militaires et maritimes de Dunkerque, ainsi que les chefs des principaux services y assisteront. Il s'agit des dernières mesures à prendre à l'occasion de l'arrivée du Président de la République.**

**L'arrivée du *Montcalm* sera annoncée à Dunkerque et par la télégraphie sans fil et par vingt-cinq signaux voyageurs du colonel militaire de Dunkerque qui sera à bord du *Montcalm*.**

### Arrivée des ministres à Dunkerque

Dunkerque, 26 mai. — Les ministres sont arrivés ce soir à 10 heures. Ils ont été reçus sur le quai de la Marine par le préfet maritime, le préfet du Nord, le général Jeannerod, le président de la Chambre de commerce, les présidents des conseils généraux et d'arrondissement.

### Election au Conseil d'arrondissement

#### Canton de Bavai

**Voici le résultat de l'élection au Conseil d'arrondissement qui a eu lieu dimanche dans le canton de Bavai.**

**M. Durkenne, maire de La Longueville, républicain, 2,000 voix, élu.**

**M. Lescot, radical, 1,895 voix.**

**Il s'agissait de remplacer M. Durkenne, frère du nouvel élu, décédé.**

### Mérite agricole

**Parmi les décorations distribuées par le ministère de l'agriculture au cours des fêtes de Valenciennes, nous avons vu avec de mentionner celle de M. Cyprien Obin, cultivateur, agent d'assurances à Escarchain, a qui a été décernée la croix de chevalier du Mérite agricole.**

# TERRIBLE DRAME
# en Chemin de fer

*Le mot de l'énigme. — C'était un fou. — Un voyage circulaire. — Béthune-Arras-Albert. — Nos enquêtes dans ces trois villes*

*(De notre envoyé spécial)*

Je crois bien avoir battu hier, le record d'ambulatoire du reportage, ayant voyagé de Béthune à Arras et d'Arras à Albert, où se célébraient les divers épilogues du terrible drame en chemin de fer, que nous *avons raconté hier matin dans le Progrès du Nord, sur le fol de quelques voyageurs et* témoins qui avaient assisté plus ou moins directement à la scène tragique. On sait combien les versions différaient : les uns voulaient voir dans le meurtre M. Fournier les suites d'une discussion, les autres l'attentat d'un fou. Certains même échafaudaient des romans tellement fantaisistes, qu'il nous parut indispensable de connaître la vérité.

## A BÉTHUNE

Nous quittons Lille à 9 heures 15 gagnant Béthune, où nous espérons trouver des renseignements locaux sur M. Fournier, la victime de l'attentat. A l'arrivée, le chef de gare, M. Cozette se met fort aimablement à notre disposition. *C'est à onze heures 12.*

Dans la nuit de dimanche à lundi qu'il a été avisé télégraphiquement par la gare d'Arras que M. Fournier avait « été blessé » Le chef de gare d'Arras ajoutait dans son télégramme qu'il importait de prévenir immédiatement *âme* Fournier mère, et que Mme H. Fournier, la femme de l'avoué béthunois était auprès de son mari.

Le nécessaire fut immédiat fait. Un homme d'équipe, M. Louche, partit rue Rouget de Lisle, n° 2, au domicile de Mme Fournier mère, mais revint quelques minutes plus tard disant que, malgré ses appels répétés *on n'avait pas répondu, les gens de la* maison étant probablement endormis. Le surveillant Lacaille partit à son tour et alla prévenir M. Duquin, avoué, rue Gambetta. M. parut proche de la victime, qui alla annoncer à toute la famille la triste nouvelle. Hier vers 4 heures, le premier train, Mme Fournier mère, Mlle Fournier, M. Duquin et Mlle Carette, une autre parente, partaient pour Arras où ils ne devaient trouver hélas, qu'un cadavre. Sur le quai, M. Cozette et les employés avaient eru devoir prévenir douçement M. Duquin de l'exacte vérité, le laissant libre de tout révéler à sa famille pour leur éviter un coup trop cruel. Depuis M. Cozette n'avait plus eu de nouvelles et ignorait à quelle heure le cadavre de M. Fournier serait ramené à Béthune.

Nous gagnons la ville. Sur la route nous ne rencontrons que des gens s'entretenant de l'atroce événement.

Le principal clerc de M. Fournier que nous pouvons interviewer et quelques Béthunois nous donnèrent quelques intéressantes explications : Fidèles à leur habitude annuelle, M. et Mme Fournier étaient partis, il y a huit jours, pour voir quelques-uns des membres de leurs familles tant à Clermont qu'à Saint-Denis et à Paris. Dimanche ils avaient rencontré à Paris quel ques Béthunois de leurs amis, notamment MM. V. et B. M. V. qui prenait le train de six heures avait même dit à M. Fournier : « Est-ce que tu ne reviens pas avec moi ».

M. Fournier avait répondu : « Non, je préfère dîner tranquillement avec mes enfants dans un restaurant voisin de la gare du Nord et prendre le train suivant ». Ce fut dernières paroles qu'il adressa à ses concitoyen.

M. Fournier est avoué depuis le mois de juillet 1899 ; il a succédé à son père originaire de Bethune, qui avait dû quitter accidentellement il y a trois ans dans un voyage en Suisse. Il est prévot de la *Compagnie des Charitables et lieutenant* honoraire.

Le clerc de M. Fournier ajoute qu'il vient d'être avisé téléphoniquement par M. Du Vin que Mr Fournier a pris le dernier train, un nommé Helie Edouard, ingénieur, demeurant à Paris et qu'il reviendra très probablement à Béthune, vers 9 heures, vendredi matin. Il a été informé correctement par M. Fournier mère.

Nous ne pouvons nous rendre à Arras, n'étant nullement intéressés à l'affaire, nous n'avons plus rien à faire dans cette ville.

## A ARRAS

*A 1 heure 03, le train nous emportait vers* Arras. Un agent de police complaisant nous indique dans cette ville, le chemin du *palais de justice où l'on devait s'occuper* judiciairement de l'attentat, et l'hospice St-Jean où se trouvait le corps de M. Fournier. Un chef de gare qui s'était passé dans cette localité. Dimanche à l'arrivée de l'express de Paris qui entre en gare avec 40 minutes de retard, le corps de M. Fournier fut descendu de wagon et transporté sur une civière dans le bureau du chef de gare, M. Brochart, où la police et notamment M. Gaillot, commissaire, eurent faire les constatations nécessaires.

Quelques membres de la famille Fournier habitant Arras, notamment M. Pezenas, capitaine au 28e et Hondel, brasseur, furent prévenus et le corps fut transporté à l'hospice St-Jean. Mme Fournier, que l'on avait cru devoir prévenir de la présence de son mari, passa avec les membres de sa famille la nuit chez M. et Mme Pezenas.

Comme l'affaire était du ressort du parquet de Péronne, des officiers furent dimanche dans la matinée et le procureur de Péronne répondit qu'il y avait lieu de faire le plus vite possible à Arras l'autopsie du corps de M. Fournier.

M. Adolphe Duramon, garde-frein, demeurant à Arras, route de Baponne, qui était assis au côté droit du fou en outre avait d'avoir à se rendre immédiatement à Albert où se trouvait l'assassin pour être entendu par le juge d'instruction. Quand nous eûmes appelé que le commissaire spécial d'Amiens était venu dans la matinée de mardi faire une enquête à Arras et que M. Dejame juge d'instruct on, avait été chargé par commission rogatoire de faire le nécessaire à Arras, nos lecteurs seront au courant de tous les événements qui s'étaient passés avant notre venue.

Donc, M. Dejame avait été chargé de l'enquête. M. Dejame n'aime pas les journalistes. M. Dejame déclare qu'il est de tradition au parquet d'Arras de ne pas donner de renseignements à la presse. M. Dejame sait bien que dans *d'autres parquets*..... Voilà ce que nous conte M. Dejame lorsque nous l'abordons dans le petit feu noir qui lui sert de bureau. Comme nous n'aimons pas les conférences en plein midi, nous prenons congé de M. Dejame. Heureux M. Dejame !

A l'hospice St-Jean nous trouvons M. le docteur Belugue, médecin-légiste, le frère d'un Lillois. Belugue, chimiste aux douanes, faisant l'autopsie du cadavre de M. Fournier.

MM. le docteur Levier, Duquin, capitaine Pezenas sont présents. M. Dejame n'est pas là. Heureux M. Dejame !

La balle a traversé le cervelet et s'est logée dans la partie gauche du cerveau. La mort a été foudroyante.

La lugubre opération terminée, nous causons un instant avec M. Duquin, il n'y a eu aucun fait il, aucune discussion, aucune querelle entre M. Fournier et le fou qui le connaissait pas. M. Fournier était sorti un instant du compartiment. Il s'était assis sur un strapontin et lorsqu'il revint, il a été frappé par Edouard Helie. C'est un inconnu lui par un fou et M. Duquin nous apprend en outre qu'aussitôt le meurtre, il a été prévenu par le corps de M. Fournier sera placé dans une tapissière conduite par deux chevaux et qu'il partira à Béthune avec le corps qui il arrivera vers neuf heures.

## A ALBERT

Il ne nous reste plus qu'à partir pour albert où nous trouverons le fou Helie Edouard et le garde frein, M. Adolphe Duramon.

Grâce aux renseignements que nous commençons à recueillir, malgré M. Dejame, nous savons déjà qu'Helie Edouard, âgé de 45 ans, est ingénieur de la société anonyme de constructions mécaniques de St Quentin, qu'il est l'inventeur d'une lampe, que c'est un grand gaillard, qui ne paraît point fou. Il portait hagard, vêtu de vêtements assez défraichis qu'il portait sur lui au moment où il est descendu en gare d'Albert après son crime, un pantalon noir, des souliers noirs, un bérét, son billet pour Chantilly, dix mille francs en valeur, un poignard, deux revolvers chargés et un coup de poing américain. Il aurait dit au garde-frein qu'il a été débattu comme un beau diable entre les mains des gendarmes et qu'il a fallu le lapider et le frapper avec un revolver pour le transporter au poste de la gendarmerie.

A Albert, on nous confirme tous ces renseignements et on ajoute qu'il est dans un état d'exaltation extrême, parlant vite et parlant au juge d'instruction et qu'il a tenté de se suicider en se jetant à différentes reprises sous le train. Il porte de si coups, et qu'on l'entend de temps à autre pousser des cris inarticulés et des paroles incohérentes. Il a pris une soupe et un verre d'eau et a refusé toute autre boisson. Le docteur Poittrenau l'examine au point de vue mental et il aura dirigé et soit même sur l'hospice de Péronne.

A ce moment nous apercevons le garde-frein Duramon qui vient d'être interrogé par le juge d'instruction et voila ce qu'il nous dit :

« J'étais en congé et je revenais de Paris par le rapide 317. M. et Mme Fournier se trouvaient dans le même compartiment que moi. Près de la fenêtre du couloir, le dos tourné à la tête du train était assis un individu en jaquette noire, de grande et forte taille, passe-montagne correctement vêtu. Cet homme paraissait être en proie à une allusion profonde. De temps à autre il lançait des regards hagards dans notre direction. En gare de Longueau M. Fournier fut descendu de wagon et transporté sur une civière dans le bureau du chef de gare, M. Brochart, où la police et notamment M. Gaillot, commissaire, eurent faire les constatations nécessaires.

Quelques membres de la famille Fournier habitant Arras, notamment M. Pezenas, capitaine au 28e et Hondel, brasseur, furent prévenus et le corps fut transporté à l'hospice St-Jean. Mme Fournier, que l'on avait cru devoir prévenir de la présence de son mari, passa avec les membres de sa famille la nuit chez M. et Mme Pezenas.

Comme l'affaire était du ressort du parquet de Péronne, des officiers furent dimanche dans la matinée et le procureur de Péronne répondit qu'il y avait lieu de faire le plus vite possible à Arras l'autopsie du corps de M. Fournier.

M. Adolphe Duramon, garde-frein, demeurant à Arras, route de Baponne, qui était assis au côté droit du fou en outre avait d'avoir à se rendre immédiatement à Albert où se trouvait l'assassin pour être entendu par le juge d'instruction. Quand nous eûmes appelé que le commissaire spécial d'Amiens était venu dans la matinée de mardi faire une enquête à Arras et que M. Dejame juge d'instruct on, avait été chargé par commission rogatoire de faire le nécessaire à Arras, nos lecteurs seront au courant de tous les événements qui s'étaient passés avant notre venue.

Donc, M. Dejame avait été chargé de l'enquête. M. Dejame n'aime pas les journalistes. M. Dejame déclare qu'il est de tradition au parquet d'Arras de ne pas donner de renseignements à la presse. M. Dejame sait bien que dans *d'autres parquets*..... Voilà ce que nous conte M. Dejame lorsque nous l'abordons dans le petit feu noir qui lui sert de bureau. Comme nous n'aimons pas les conférences en plein midi, nous prenons congé de M. Dejame. Heureux M. Dejame !

A l'hospice St-Jean nous trouvons M. le docteur Belugue, médecin-légiste, le frère d'un Lillois. Belugue, chimiste aux douanes, faisant l'autopsie du cadavre de M. Fournier.

MM. le docteur Levier, Duquin, capitaine Pezenas sont présents. M. Dejame n'est pas là. Heureux M. Dejame !

La balle a traversé le cervelet et s'est logée dans la partie gauche du cerveau. La mort a été foudroyante.

La lugubre opération terminée, nous causons un instant avec M. Duquin, il n'y a eu aucun fait il, aucune discussion, aucune querelle entre M. Fournier et le fou qui le connaissait pas. M. Fournier était sorti un instant du compartiment. Il s'était assis sur un strapontin et lorsqu'il revint, il a été frappé par Edouard Helie. C'est un inconnu lui par un fou et M. Duquin nous apprend en outre qu'aussitôt le meurtre, il a été prévenu par le corps de M. Fournier sera placé dans une tapissière conduite par deux chevaux et qu'il partira à Béthune avec le corps qui il arrivera vers neuf heures.


# ROUBAIX

## LES BRASSEURS ET L'OCTROI

### Projet de convention

**Voici le projet de convention à passer par les brasseurs de Roubaix avec l'octroi :**

*Les soussignés brasseurs ou présidents de brasseries par saisons dûment autorisés vendant d'ordinaire à l'octroi par le service de l'octroi dans les brasseries à Roubaix déclarent accepter de se soumettre aux conditions ci-après notamment, l'administration municipale de Roubaix et M. Alfr. Dupin, manufacturier des brasseries, consentant à se prévaloir des clauses qui pourraient n'être pas absolument légales pour assurer de s'y soustraire.*

*Ces conditions sont les suivantes :*

*1° Il sera placé dans le mur de chaque usine près de la porte d'entrée, ils s'engagent à payer à la ville de Roubaix qui se chargera de les fournir et de les fixer. Le service de l'octroi aura seul détenteur des clefs de ces boîtes.*

*2° Ils s'engagent à payer les droits de déclaration d'enlèvement de bière qui seront fournis par le service de l'octroi.*

*Des registres seront ouverts dans la brasserie, chaque mois, en indiquant l'heure exacte de l'enlèvement de la bière, le nombre et les numéros de fûts avec leurs contenances respectives composant le chargement de bière et la quantité totale d'hectolitres.*

*L'un des exemplaires sera entier, exempt pour les enlèvements intermédiaires ou complémentaires des déclarations remises au service de l'octroi, sur les propos d'octroi qui le jetteraient dans la boîte, l'autre sera remis au vérificateur pour faciliter le contrôle et en cas de route, vérifier ainsi que seul dans le rayon visuel de la porte de la brasserie ne contrôle ne pourrais s'exercer sur les quantités de bière, mais seulement sur le nombre d'ordre du sortie de façon à faciliter le contrôle.*

*3° Ils s'engagent en cas de constatation de vapeur, indépendamment des contraventions encourues une seconde somme égale à la première. En reconnaissant à la Ville le droit de constater à l'exercice par et simple du service de l'octroi entré d'entre eux qui aurait contrevenus aux engagements pris.*

*4° Ils remettront au service de l'octroi une somme de 900 francs destinée à l'achat de 4 vélocipèdes. Le service de l'octroi la répartira entre ses préposés pour faciliter le service de l'octroi, sans préjudiciaire de prolonger, sur une longueur de 70 mètres, l'aqueduc de la rivière Alfred Motte et Cie, industriels, rue d'Avelghem, à Roubaix, demandant l'autorisation